



TOURS & ARCADES

La Rochelle, janvier 2025

Chers amis,

Nous vous informons par cette lettre-bilan de notre activité en 2024.

L'assemblée générale annuelle pour adhérents et amis est prévue au printemps.

Le conseil d'administration se réunit au moins chaque trimestre, ouvert à qui de nos adhérents le souhaite, tout autre contact étant le bienvenu. Surtout, nous restons à votre écoute.

Internet nous permet de mieux échanger, avec un bon nombre d'adhérents et de sympathisants (appr.lr@orange.fr). Un site est ouvert ainsi que Facebook.

Nous menons notre collaboration avec l'association Capres-Aunis en particulier.

Tours & Arcades-APPR vous accueille pour une double activité, militante et culturelle

*** L'activité militante a été importante et continue avec l'affaire du Mail et celle des Salines.*

-Le permis de construire au Mail est contesté en justice pour sa surdensité (en ce quartier vert) et la perte de la maison Thomas (Architecture Contemporaine Remarquable, du style de Le Corbusier). Le quartier du Mail dans son ensemble, pour l'époque balnéaire rochelaise et son architecture éclectique, doit être bien protégé et mis en valeur !

-Le projet d'hôpital a été logiquement abandonné mais la zone naturelle retenue des Salines est menacée (comme d'autres) de reclassement. Un projet excessif de logements est annoncé en ce lieu proche des voies de communication (quand d'autres choix seraient meilleurs).

Nous contestons ce choix avec irrespect de l'avis des citoyens (enquête puis consultation publiques).

** Le port des Minimes a ainsi (1972 puis 2014) modifié le trait de côte naturelle et réduit notre rade historique jadis libre. Ne l'oublions pas, surtout pour les jeunes et les nouveaux Rochelais !*

**L'APPR a combattu les différents projets au Gabut. Un site exceptionnel exige un projet d'excellence et doté de sens !*

Nous souhaitons un espace public surtout paysager, ouvert (avec peu de ses friches) sur son environnement et relatant avant tout son histoire (mais accueillant aussi des animations temporaires).

** L'Espace gare doit être un centre à vivre autour de son parvis (avec la passerelle) et face à la gare centenaire (fêtée en 2022). Sa rangée de drapeaux rend grandiloquente notre ville qui est sobre.*

Le pont de Tasdon (contemporain) est indissociable du paysage de la gare. Loin d'être banalisé, il attend son label Monument Historique (comme demandé) et devrait être restauré à l'identique.

Le parc Alsace doit être protégé et valorisé. Le square Bobinec mérite le même soin, pouvant compléter le square Valin modifié. La grande roue proche offre-t-elle une bonne perspective ?

**La salle de cinéma Olympia, « inscrite » monument historique, bien remise en valeur, doit avoir une fonction mixte, pour La Rochelle et son cinéma toujours actif et pour le quartier Verdun à réanimer.*

**- En Secteur Sauvegardé (intra-muros) très protégé, on tolère trop l'architecture contemporaine risquée (car trop contrastée) pour un paysage urbain existant.*

Ainsi, plusieurs touches, déjà citées, y sont apparues. Mais surtout, la résidence Origine (« d'envergure » à la Maternité et sur une ex-caserne) a défiguré la rue Bonpland. La contestation fut ample mais l'hôpital devait s'agrandir pour ensuite... déménager.

Le problème des toits surélevés ou encombrés, en centre ville, n'est pas nouveau. L'état de façades et arcades y est désolant (car délaissées sinon délabrées et encombrées de câbles).

- Des quartiers (extra-muros) intéressants sont mal protégés (ZPPAUP et PLUi,) avec un inventaire insuffisant et une réglementation complexe. Une bonne évaluation est souhaitable.

Nous souhaitons une attention particulière pour la protection de quartiers remarquables (Laleu, Saint-Maurice, Tasdon, Lafond, Saint-Eloi et le Port-Neuf des années 50 et Mail).

Saint-Eloi est très touché par l'urbanisation, Lafond (après le CFA) menacé de hauts immeubles,

Association pour la Protection du Patrimoine Rochelais

49 rue de Suède - 17000 - La Rochelle Courriel : appr.lr@orange.fr

Port-Neuf, derrière son beau front de mer, espère sa mise en valeur (malgré la perte de son église).

L'urbanisation désordonnée et agressive (couleurs, matériaux et hauteurs) des axes Sautel et Normandin est à raison largement décriée. Nos entrées de ville doivent être accueillantes !

** L'urbanisme de la ville doit valoriser et animer plusieurs centres autres que l'hypercentre souvent dénaturé par le surtourisme. Le centre a évolué de la place de Verdun au vieux port.*

Ainsi le Conservatoire en Secteur Sauvegardé à la Porte Dauphine et les Archives Municipales en dehors à Mireuil, sont des choix intéressants.

Des centres (places des Halles à Laleu et du Canton à Tasdon, église détruite à Port-Neuf, château à Lafond comme à Laleu) ou des bâtis intéressants (bains douches à La Pallice, cave Brunet à la Porte Royale qui ont disparu) sont à valoriser dans une fonction d'animation du quartier.

Des parcs et jardins sont souvent le centre d'un quartier (à animer) et des tampons verts ponctuent le tissu urbain. Demandons l'aménagement d'un vrai circuit vert des remparts (et autour).

Le parc Charruyer gagnerait à une vraie restauration suivant son histoire et son style.

** La vente précipitée du beau patrimoine de la ville, à des fins particulières, est regrettable. Celle du château de Laleu, pour un résultat fâcheux, est un bon exemple. Le même sort concerne le musée d'Orbigny-Bernon, l'école Amos Barbot, le bâtiment des Jacobins, le commissariat de police, etc...*

Nous apprécions la mise en valeur de rues du centre ancien (la sérénité de la rue de l'Escale, la réfection des rues Saint-Yon et Léonce Vieljeux).

-La construction inconsidérée (pour « longtemps ») d'immeubles verrues (hauts et agressifs), anarchiquement (dans un paysage urbain à respecter, sans projet d'ensemble) est aussi intolérable.

**L'espace public urbain ne doit pas être négligé. Le mobilier urbain gagnerait à être mieux pensé (avec plus de toilettes), l'art de la rue contrôlé, l'usage des terrasses limité (espace et saison) et les bornes fermant les rues moins clinquantes.*

Les dénominations doivent être justes et claires, des plaques informatives de bâtis sont souhaitables.

Les belles façades (préfecture, muséum, hôtel de ville, cours des Dames) doivent rester libres.

**Nous souhaitons vérité et qualité pour notre ville qui souffre de facticité par tant de succès.*

Une politique dite audacieuse de « métamorphose » d'une ville tend à oublier sinon bafouer les valeurs durables et profondes du patrimoine et de la culture.

L'évolution de notre ville connaît les excès: un port de plaisance surdimensionné (au détriment de la rade, de bateaux-ventouses), un vieux port surtouristique (plus forain que marin), une urbanisation surdense (de quartiers hors « cœur de ville »). La quantité ne fait pas la qualité !

**Le label de Ville d'Art et d'Histoire serait légitime pour défendre cette qualité contrariée. Il valoriserait le patrimoine, associé à un Centre d'Interprétation en centre ville ancien, complément culturel de l'Office du Tourisme décentré. Le patrimoine est aussi une richesse économique !*

Une charte architecturale et paysagère, dans la concertation avec les partenaires, pour le cadre de vie et le patrimoine, aurait toute son utilité.

*** L'activité culturelle est apparue d'abord en 2007 (Journées Européennes du Patrimoine). Cette année nous avons organisé avec le CADIT au centre social une exposition sur « Tasdon, entre fer et mer», et une conférence nommée L'ouvrage à cornes de Tasdon.*

Nous avons organisé avec la Médiathèque (au Carré Amelot) le 14/3/24 une conférence de Thierry Bouyer, « La Rochelle en cartes ».

Enfin, l'APPR est liée à Sites & Monuments et à la Fédération Patrimoine et Environnement.

Notre participation à la commission des SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables) doit être utile.

Nous vous remercions pour votre participation en 2024 et vous sollicitons à nouveau pour l'année 2025 (avec le bulletin d'adhésion ci-joint à retourner signé). Le tarif de la cotisation demeure (inchangé depuis 2011) et les dons sont les bienvenus. Aucune subvention n'est accordée à l'APPR.

Notre liberté de protéger dépend de notre engagement à tous.

Nous vous exprimons nos fidèles sentiments et vous souhaitons une année 2025 libre et sereine.

Claude Mossé
Président